Extrait N° 1 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 17 MARS 2006

L'an deux mil six, le dix sept mars, à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le 9 mars 2006 et que le nombre des membres en exercice étant de 29, le nombre des membres présents est de 19.

Le Maire,

Présents : M. LESQUELIN Jean Hugues - Mme BAILLIF Line Rose - M. DENNEMONT Jean Daniel – M. ESCHYLE Gilles - M. BENARD Alex – Mme ZETTOR Jacqueline – Mme SERMANDE Philomène - Mme MEZINO Sylvaine – Mme MARA Simone – M. AARON Jean Marc – M. GRONDIN Jules – M. TOUPIN Jean René – Mme LAMOLY Viviane - Melle CADAS Virginie – Melle ROMAINSTAL Géraldine – Mme CADAS Isabelle – M. FRINGUE Mickaël - M. RIVIERE Raphaël.

Absents : M. ABELARD Georges – M. HOARAU Alex – Mme GRONDIN Céline – M. RIVIERE Lucien – Mme CADERBY Armande – M. FERRERE Eric – Mme GATELLE Marie Benoîte – M. DENNEMONT Nicolas.

Procuration : M. MONDON René a donné mandat à M. DENNEMONT Michel — Mme MARCHAND Gladys, à Mme BAILLIF Line Rose.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de Mme CADAS Isabelle comme secrétaire de séance. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, Mme CADAS est désignée pour en assurer les fonctions.

& &
&

AFFAIRE N° 1 / Adoption du Budget Primitif 2006
- Compte principal

Le projet de budget du compte principal pour l'exercice 2006 se présente comme suit :

	Dépenses : 12 495 187	**Recettes : 12 495 187**
Fonctionnement	8 606 994	8 606 994
Investissement	3 888 193	3 888 193

…/…

MAIRIE DES AVIRONS

La répartition par chapitre est la suivante :

Pour la section de fonctionnement :

En recettes :

Chap. 013 – Atténuations de charges	557 000
Chap. 70 – Produits des services et du domaine	158 590
Chap. 73 – Impôts et taxes	5 720 908
Chap. 74 – Dotations et participations	2 097 625
Chap. 75 – Autres produits de gestion courante	21 473
Chap. 042 – Opérations d'ordre de transferts entre sections	51 398

En dépenses :

Chap. 011 – Charges à caractère général	1 880 872
Chap. 012 – Charges de personnel	4 939 000
Chap. 014 – Reversement impôts sur spectacles	167
Chap. 65 – Autres charges de gestion courante	803 219
Chap. 66 – Charges financières	139 330
Chap. 67 – Charges exceptionnelles	30 762
Chap. 023 – Virement à la section d'investissement	510 111
Chap. 042 – Opérations d'ordre de transferts entre sections	303 533

Pour la section d'investissement :

En recettes :

Chap. 021 – Virement de la section de fonctionnement	510 111
Chap. 10 – Dotations et fonds divers (FCTVA, TLE, autres fonds)	1 017 812
Chap. 13 – Subvention d'investissement	838 634
Chap. 16 – Emprunts et dettes assimilées	1 100 000
Chap. 27 – Autres immobilisations financières	109 103
Chap. 040 – Opérations d'ordre de transferts	303 533
Chap. 041 – Opérations patrimoniales	9 000

En dépenses :

Chap. 16 – Remboursement d'emprunts	312 556
Chap. 20 – Immobilisations incorporelles	400 000
Chap. 21 – Immobilisations corporelles	317 075
Chap. 23 – Immobilisations en cours	2 798 164
Chap. 040 – Opérations de transferts entre sections	51 398
Chap. 041 – Opérations patrimoniales	9 000

MAIRIE DES AVIRONS

…/…

Le conseil municipal est invité à :

- fixer le niveau de vote par chapitre ou article

- voter le budget

- voter les subventions aux associations.

Le conseil municipal, après examen du document budgétaire et après avoir entendu les explications du Maire, délibère et, à l'unanimité :

- décide de voter le budget au niveau du chapitre tant pour la section de fonctionnement (à l'exception de l'article spécialisé 65748) que pour la section d'investissement

- adopte les différents chapitres tels que proposés ci-dessus, tant pour la section de fonctionnement que pour la section d'investissement

- sur l'article 65748, le conseil municipal adopte la répartition proposée soit :

Comité des fêtes	9 000
Association Saint-Vincent-de-Paul	762
C.O.S.	4 000
Association Les Camarons	4 000
G.I.H.P.	500
Club Les Amis	3 000
(Mme SERMANDE Philomène, concernée, quitte la salle au moment du vote)	
GDON	450
Association Sportive du Collège	500
Association Sportive du Lycée	500
A.S.C.A.	13 000
Jeunesse Sportive et Culturelle du Tévelave	2 500
Club Bouliste des Avirons	750
A.S.P.T.	500
Amicale Fitness Avirons	700
(Mme CADAS Isabelle, concernée, quitte la salle au moment du vote)	
F.C.A.	95 000
(M. BENARD Alex, Mme ZETTOR Jacqueline, concernés, quittent la salle au moment du vote)	
U.S.D.T.	16 000
(M. ESCHYLE Gilles, M. LESQUELIN J-Hugues, concernés, quittent la salle au moment du vote)	

MAIRIE DES AVIRONS

…/…

Club de Taekwendo	3 000
Tennis Club Avirons	3 000
Avirons Foot Vétérans	1 220
Association Tri Arts	500
Avirons Jeunes	50 000
(M. DENNEMONT J. Daniel, concerné, quitte la salle au moment du vote)	
Avirons Athlétisme	2 500
Association de spectacles S.S.A.	40 000
Judo Club	762
Association Nippon Kempo	400
Avirons Insertion	20 000
Association Fonds Maurice	7 000
Association LACS	3 000
Association Sports Jeunesse	16 000
Association Gym Avirons	400
Association Réuni Sport	200
Association Les Gants d'Or	500
A.D.T.	10 000
Ecole des Arts et du Spectacle	1 000
Compagnie TAMAM	200
C.A.E.P.	6 500
Association Initiatives Familles	4 000
(M. DENNEMONT J. Daniel, Mme ZETTOR Jacqueline, concernés, quittent la salle au moment du vote)	
F.D.S.E.A.	600
Comité de Bassin d'Emploi du Sud	574

Le Budget Primitif 2006 –Compte Principal- est par conséquent arrêté en balance générale comme suit :

	Dépenses : 12 495 187	**Recettes : 12 495 187**
Fonctionnement	8 606 994	8 606 994
Investissement	3 888 193	3 888 193

Et les membres ont signé.
Pour expédition conforme,
Le Maire,

MAIRIE DES AVIRONS

MAIRIE DES AVIRONS